

COMMUNE DE MENDE

**OBJET :**

**Fixation des  
Indemnités du  
Maire, des  
Adjointes et des  
conseillers  
délégués**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance Publique du 04 juin 2020**

L'an deux mille vingt, le quatre du mois de juin, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous les présidences respectives de Monsieur Laurent SUAU, Maire, et de Madame Marie PAOLI, en qualité de doyenne de l'assemblée, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Nombre de  
Conseillers  
Municipaux :  
▪ en exercice : 33  
▪ présents à la  
séance : 33  
▪ représentés : 0  
▪ absents : 0

**Etalent présents :** Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Vincent MARTIN, Madame Elisabeth MINET-TRENEULE, Monsieur François ROBIN, Madame Aurélie MAILLOLS, Adjointes, Monsieur Alain COMBES, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Christophe LACAS, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Thierry JACQUES, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Philippe TORRES, Madame Marie PAOLI, Monsieur Raoul DALLE, Madame Valérie TREMOLIERES, Monsieur Nicolas ROUSSON, Madame Sonia NUNEZ VAZ, Monsieur Aurélien VAN de VOORDE, Madame Catherine COUDERC, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Madame Ghalia THAMI, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Catherine THUIN, Monsieur Philippe POUGET, Monsieur Karim ABED, Monsieur Jérémy BRINGER, Madame Marise DA SILVA, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Bruno PORTAL, Madame Emmanuelle SOULIER, Conseillers Municipaux.

Date de l'envoi et  
de l'affichage de  
la convocation :  
**27 Mai 2020**

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Mme Betty ZAMPIELLO, Conseillère Municipale, ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance.

Date de  
l'affichage à la  
porte de la Mairie  
du compte-rendu  
de la séance :

**10 JUIN 2020**

Monsieur le Maire expose :

Les dispositions de l'article L.2123-20 du Code Général des Collectivités Territoriales permettent d'allouer aux Maire, adjointes et conseillers municipaux délégués des indemnités mensuelles de fonction.

Indiquer si le  
Conseil a décidé  
de se former en  
comité secret :  
Non

Ces indemnités sont calculées par rapport à la population de la collectivité en pourcentage par référence à l'**indice brut terminal de la fonction publique** avec majorations éventuelles.

Après calcul de l'enveloppe globale (Maire + Adjointes), celle-ci est ensuite répartie entre toutes les personnes éligibles (Maires + Adjointes + Conseillers Municipaux Délégués).

Pour tenir compte des délégations données, il est proposé :

Nature de la délégation	Taux par rapport à l'indice terminal de la FP	Majoration éventuelle selon le cas
Maire, délégations propres à Monsieur le Maire, personnel, sécurité, aménagements et lutte contre les Inondations.	48.19 %	Chef-lieu de Département 25 % Station classée 25 %
1 <sup>er</sup> Adjoint, représentation du Maire, délégué logements, OPAH, administration générale, réception et cérémonies, gestion des salles, jumelages et communication, autorisation d'occupation du domaine public.	19.13 %	Chef-lieu de Département 25 % Station classée 25 %
2 <sup>ème</sup> Adjoint, délégué à la culture et événements culturels.	13.50 %	Chef-lieu de Département 25 % Station classée 25 %
3 <sup>ème</sup> Adjoint, délégué aux solidarités et à la cohésion sociale.	13.50 %	Chef-lieu de Département 25 % Station classée 25 %
4 <sup>ème</sup> Adjoint, délégué à l'éducation et activité physiques.	13.50 %	Chef-lieu de Département 25 % Station classée 25 %
5 <sup>ème</sup> Adjoint, délégué à l'attractivité du territoire, commerce et patrimoine.	13.50 %	Chef-lieu de Département 25 % Station classée 25 %
6 <sup>ème</sup> Adjoint, délégué à la démocratie participative, emploi, apprentissage et formation professionnelle.	13.50 %	Chef-lieu de Département 25 % Station classée 25 %
7 <sup>ème</sup> Adjoint, délégué à la vie associative, environnement, santé, mobilités.	13.50 %	Chef-lieu de Département 25 % Station classée 25 %
Conseiller délégué aux finances, contrôle de gestion et cofinancement projets.	12.22 %	Chef-lieu de Département 25 % Station classée 25 %
Conseiller délégué à l'enseignement supérieur et au numérique	12.22 %	Chef-lieu de Département 25 % Station classée 25 %
Conseiller délégué aux villages, agriculture, proximité et festivités.	12.22 %	Chef-lieu de Département 25 % Station classée 25 %
Conseiller délégué à la jeunesse et événementiel.	12.22 %	Chef-lieu de Département 25 % Station classée 25 %
Conseiller délégué au cadre de vie, quartiers et propreté.	12.22 %	Chef-lieu de Département 25 % Station classée 25 %
Conseiller délégué aux écoles et à la prévention.	12.22 %	Chef-lieu de Département 25 % Station classée 25 %
Conseiller délégué à l'accessibilité, à la sécurité des bâtiments, et au stationnement.	12.22 %	Chef-lieu de Département 25 % Station classée 25 %
Conseiller délégué à l'urbanisme, aménagement urbain et foncier.	12.22 %	Chef-lieu de Département 25 % Station classée 25 %

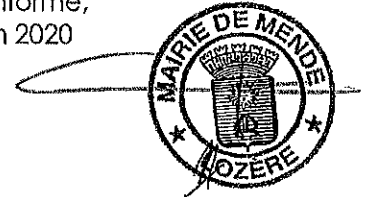
- D'**ARRETER** la date de départ du versement de ces indemnités, à titre exceptionnel au titre du renouvellement des conseils municipaux à la date d'installation du Conseil Municipal pour les conseillers municipaux, soit le 18 mai 2020, et à la date de leur désignation pour le Maire, les Adjointes les Conseillers Municipaux Délégués.

Après délibération, le Conseil Municipal, avec 26 voix pour et 7 voix contre, **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Publié le ..... **10 JUIN 2020**  
Le Maire,



Pour extrait conforme,  
Mende, le 5 juin 2020  
Le Maire  
Laurent SUAU



048-214800955-20200604-18535-DE

Accusé de réception en préfecture  
048-214800955-20200604-18535-DE  
Date de télétransmission : 10/06/2020  
Date de réception préfecture : 10/06/2020